

SPIDER ROLLING LIFT

REF.

BSR

**TABLE QUI VOUS PERMET DE TRANSPORTER LE VÉHICULE
ET L'ASCENSEUR ENSEMBLE**

TOP DES VENTES

La table roulante Spider Rolling Lift, avec une capacité de levage de 3 000 kg et une hauteur de levage de 100cm, est idéale pour les ateliers et applications industrielles. Fabriquée en Italie et conforme aux normes CE, elle assure une qualité supérieure et une grande mobilité grâce à ses quatre roulettes robustes. Offrant polyvalence et un excellent rapport qualité-prix, cette table est pratique aussi bien avec qu'une voiture chargée, rendant le travail plus facile et plus efficace.





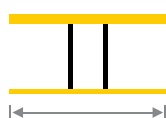
APPLICATIONS



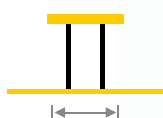
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



400 kg



1860 mm



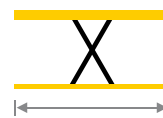
1000 mm



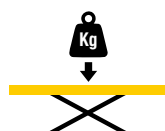
992 mm



100 mm



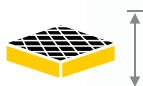
1882 mm



3000 kg



300 Bar



60 mm

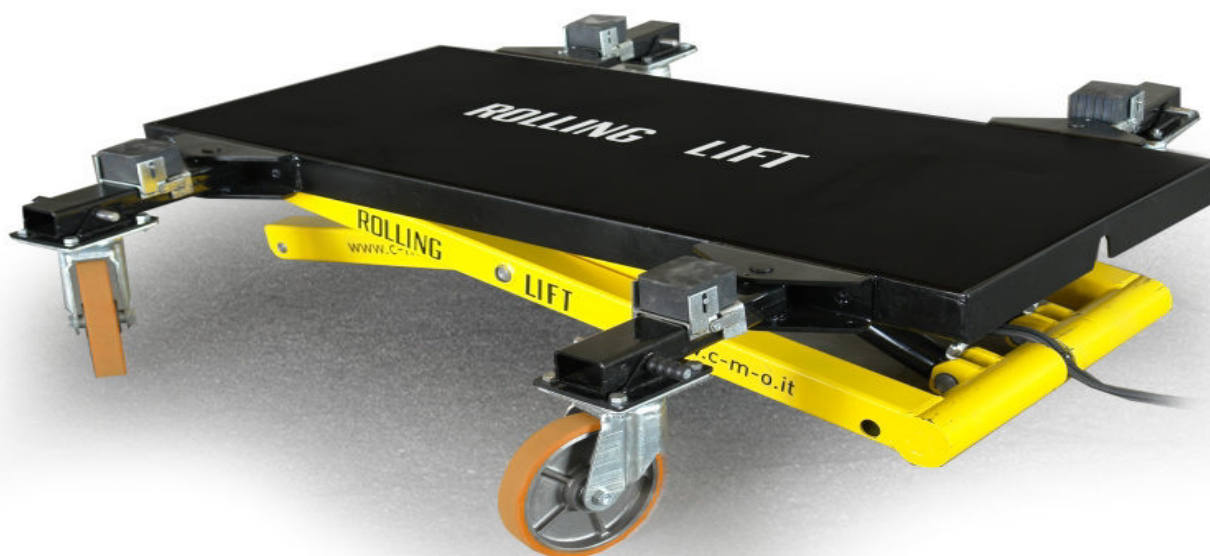


2000x1200x700 mm

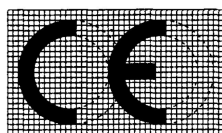


SPIDER ROLLING LIFT 3000

MANUEL D'UTILISATION ET DE LA MAINTENANCE



LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL AVANT DE COMMENCER TOUTE MANŒUVRE DE LEVAGE ET SE CONFORMER RIGOREUSEMENT AUX REGLEMENTATIONS ET AUX CONSIGNES DE PREVENTION ET DE SECURITE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL



Rev. 0.1 del 01/07/2013

TABLE DES MATIERES

- 1. CARACTERISTIQUES GENERALES**
- 2. UTILISATION PREVUE**
- 3. DONNEES D'IDENTIFICATION**
- 4. EMBALLAGES**
- 5. PLAN D'APPUI**
- 6. MANUTENTION DES EMBALLAGES**
- 7. ZONE LIBRE DE SECURITE**
- 8. COMMANDE ENERGIE**
 - 8.1 POMPE A AIR
 - 8.2 MANŒUVRES POUR LE FONCTIONNEMENT
- 9. DEMARRAGE ET FONCTIONNEMENT**
 - 9.1 LEVAGE - ARRET - ABAISSEMENT
 - 9.2 ACTIVATION DE LA FONCTION CHARIOT
- 10. AVERTISSEMENTS ET PRECAUTIONS A PRENDRE**
- 11. DISPOSITIFS DE SECURITE**
- 12. DONNEES TECHNIQUES**
- 13. PROTECTIONS INDIVIDUELLES**
- 14. INSPECTIONS ET MAINTENANCE**
- 15. NETTOYAGE**
- 16. CIRCUITS**
- 17. GARANTIE**
- 18. MISE AU REBUT**
- 19. CARNET D'ENTRETIEN DE LA MACHINE**
- 20. CERTIFICAT DE CONFORMITE**

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

Le Spider Rolling Lift 3000 est un élévateur hydraulique à double effet, transformable en chariot, conçu et construit pour offrir des garanties de stabilité dans le maintien de charges dans les manœuvres de montée et de descente ainsi que dans sa manutention.

Il est utilisé pour le levage des véhicules, sa caractéristique étant celle des jambes pouvant rentrer dans la structure de la plateforme.

Après avoir accroché les bras latéraux de support aux roues fournies dans l'équipement, la structure se transforme en un chariot agile, indiqué pour le déplacement des véhicules dans les endroits destinés aux différentes phases de travail.

Les mouvements de montée/descente sont obtenus grâce aux cylindres oléodynamiques à double effet, indépendants l'un de l'autre, en amont desquels agit une soupape de retenue de sécurité pilotée.

Les vérins sont commandés par un système hydraulique alimenté par une pompe à air étalonnée à 300 bar et pourvue de soupape de surpression.

Le risque de descente accidentelle de l'élévateur est garanti par la soupape de retenue pilotée ainsi que par deux soupapes de contrôle de la descente insérées à l'aval du système. Ces dispositifs de verrouillage placés sur le circuit télescopique consentent d'opérer en toute sécurité tout autour du moyen soulevé et garantissent les opérations de montée et de descente.

L'élévateur appuie sur le sol et à une extrémité bloquée au sol par frottement mécanique, tandis que l'extrémité opposée est pourvue de roues qui constituent l'appui à glissement du ciseau.

La partie supérieure de la structure soutient la plate-forme de chargement, pourvue de bras support, au moyen desquels, au cours de la manutention, toute la charge est soutenue.

Dans les bras support il est possible d'insérer quatre roues pivotantes qui consentent le déplacement en poussant la charge soulevée, cette dernière opération étant possible grâce au rappel préalable des jambes de l'élévateur au-dessous de la plate-forme de chargement au moyen de l'action du système hydraulique à double effet. La structure de l'élévateur et les matériaux utilisés (Fe 430B et Fe 510B) sont appropriés pour garantir la stabilité de la charge soit dans les opérations de levage soit dans celles d'abaissement, ainsi que dans l'arrêt et dans l'éventuelle manutention successive du chariot. L'élévateur a des dimensions d'encombrement réduites et le déroulement des opérations de travail se fait à hauteur d'homme. L'élévateur n'a pas été conçu pour effectuer des opérations de travail au-dessous de la structure.

La machine est livrée avec ce manuel d'utilisation qui devra toujours être joint à la livraison du matériel même en cas de vente. Le manuel doit être conservé près du lieu de l'installation et de l'utilisation de l'élévateur.



2. UTILISATION PREVUE

Le Spider Rolling Lift 3000 est conçu pour des activités de REPARATION DE VEHICULES.

Il n'a ni été conçu ni ne peut être utilisé pour lever des personnes.

L'élévateur doit être utilisé à l'intérieur des salles de travail, protégé des phénomènes atmosphériques (la pluie, l'humidité, le vent, etc.). La température ambiante des salles à l'intérieur desquelles l'élévateur sera installé ne devra jamais être inférieure à 10° C ni supérieure à 40° C. Le poids de la structure et la limite de charge maximale sont indiqués dans ce manuel (voir au chapitre n° 12 - Données Techniques). Le Spider Rolling Lift 3000 n'a pas été conçu pour que les personnes effectuent des opérations de n'importe quelle nature sous la structure du chariot - élévateur ou sous ses dispositifs de support. Le non respect de l'utilisation prévue peut mener à de graves risques pour les opérateurs, pouvant retomber exclusivement sur leur responsabilité. L'utilisateur doit employer le chariot - élévateur conformément à son utilisation prévue, en observant toutes les consignes du constructeur ainsi que dans le respect des normes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents du travail.

REMARQUES :

Le constructeur ne se considérera responsable en aucune manière des éventuels dommages provoqués aux personnes et aux choses, dus à une utilisation inappropriée, irresponsable et contraire à celle pour laquelle l'élévateur est destiné.

L'utilisation de l'élévateur implique l'acceptation de la part de l'utilisateur, de toutes les conditions d'usage prescrites par le Constructeur.

3. DONNEES D'IDENTIFICATION

Les données d'identification du chariot - élévateur relatives au Constructeur, à l'année de construction, au numéro de série et aux données de l'alimentation sont indiquées sur une plaquette placée sur les commandes et dans ce manuel. L'utilisateur ne doit obligatoirement pas enlever, endommager ou altérer les plaquettes ou le manuel. La garantie sera automatiquement résiliée en cas de falsification des plaquettes ou du manuel.

4. EMBALLAGES

Le Spider Rolling Lift 3000 ne nécessite pas d'assemblage de la part de l'utilisateur qui ne doit pourvoir uniquement qu'à enlever les emballages et qu'à raccorder la pompe aux tubes déjà enclenchés sur le vérins de levage. Dans l'emballage de l'élévateur se trouve le Rolling Lift équipé du tube flexible à 3000 mm déjà raccordé aux vérins, le Manuel d'Utilisation de l'élévateur et le Certificat de conformité.

Les dispositifs suivants sont contenus dans l'emballage des commandes :

- la pompe à air étalonnée à 300 bar complète du déviateur de débit ;
- les quatre roues complètes de tourillons ;
- les tampons avec caoutchouc et leurs porte-tampons ;
- le Manuel d'Utilisation et de la Maintenance de la pompe à air.

Lors de l'ouverture des emballages on recommande le contrôle de la correspondance des pièces expédiées avec leur contenu effectif, ainsi que l'intégrité de la marchandise. Ces vérifications doivent être effectuées en présence du transporteur étant donné que la marchandise, sauf accords différents prévus en phase contractuelle, est transportée aux risques et périls du Commettant. Toute réclamation concernant les dommages dus au transport, aux opérations de chargement, au déchargement et au déballage non conformes ne peut être débitée à la Société Constructrice.



5. PLAN D'APPUI

Le pavage sur lequel doit être posé le chariot-élévateur et sur lequel le chariot sera manutentionné doit être plat et dépourvu de défauts. De plus, il doit présenter les caractéristiques de portance requises. L'élévateur peut aussi être manutentionné sur grilles de fer pourvu que celles-ci aient elles aussi les caractéristiques appropriées pour supporter la charge.

ATTENTION!!!! La non observation de cette consigne péremptoire peut entraîner des risques de dommages graves, tant corporels que matériels.

6. MANUTENTION DES EMBALLAGES

La manutention des emballages doit être effectuée dans le respect des réglementations sur la sécurité et par le personnel expert en manutention mécanique des charges ; le personnel doit être muni de vêtements de protection appropriés. Il est rigoureusement interdit de manutentionner manuellement les emballages afin de prévenir les dommages pour les personnes.

7. ZONE LIBRE DE SECURITE

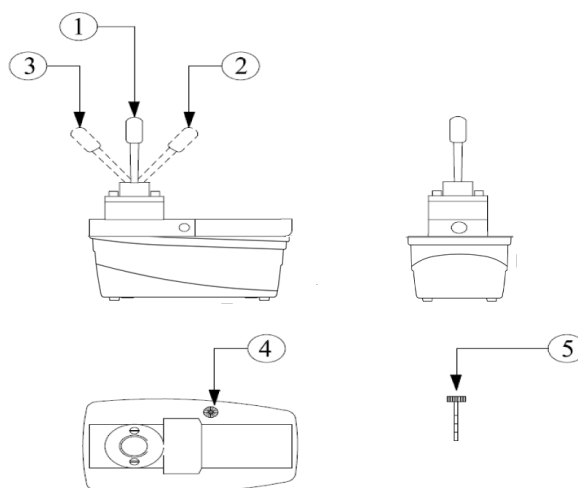
Pour des raisons de sécurité, on recommande d'utiliser l'élévateur en respectant son espace minimum de compétence, ainsi qu'une correcte distance de sécurité par rapport aux autres équipements ou par rapport aux murs périmétriques du milieu environnant. Cet espace ne doit pas être inférieur à 2 mètres (deux mètres linéaires) pour tout le périmètre de l'élévateur à calculer à charge abaissée. On conseille de délimiter cette zone avec des colonnes mobiles munies de chaînettes qui les relient, de manière à pouvoir les remettre dans leur position prescrite en cas de déplacements du chariot élévateur. Cette consigne a comme but celui de ne pas permettre le passage aux personnes qui ne sont pas préposées aux travaux dans la zone de compétence et de sécurité, quand la charge est en phase de levage et de descente ou positionnée à la hauteur souhaitée pour le déroulement des opérations de travail.

Toutes les manœuvres de levage, d'abaissement et d'arrêt doivent être effectuées par l'opérateur dans un champ visuel bien dégagé et avec la plus grande attention. Personne ne devra stationner dans la zone de manœuvre. Pour garantir la sécurité de l'opérateur, les commandes devront être placées dans la partie postérieure et à la distance due (la longueur du tube flexible d'interconnexion fourni est de 3000 mm), s'assurant toujours d'avoir laissé des issues de secours derrière l'opérateur.

8. COMMANDE ENERGIE

8.1 POMPE A AIR : La pompe à air fournie ensemble avec l'élévateur est produite par la société CMO de Sodini Dino & C. s.n.c. et est livrée avec le Manuel d'Utilisation et de la Maintenance. La pompe est complète de dotation d'huile. Il est nécessaire que l'utilisateur démonte le bouchon pour le transport, à fermeture hermétique, et qu'il introduise le bouchon pourvu de baguette et d'évent.

FIGURE 1



LEGENDE

N°	FONCTION
1	POSITION NEUTRE
2	ACTIVATION DU FLUX POUR LE LEVAGE
3	ACTIVATION DU FLUX POUR LA DESCENTE
4	BOUCHON POUR LE TRANSPORT
5	BOUCHON DE TRAVAIL AVEC EVENT ET BAGUETTE DE CONTROLE NIVEAU DE L'HUILE

8.2 MANŒUVRES POUR LE FONCTIONNEMENT

• **LEVAGE**

Pour alimenter la fonction de montée, déplacer vers la droite le levier de direction du flux (pos. 2).

• **DESCENTE**

Pour alimenter la fonction de descente, déplacer vers la gauche le levier de direction du flux (pos. 3).

• **NEUTRE**

Pour interrompre l'alimentation, déplacer vers le centre le levier de direction du flux (pos. 1).

REMARQUES : Le levier de direction du flux doit être orienté en position neutre à la fin de chaque opération de montée, de descente et lors de l'arrêt du véhicule soulevé pour pouvoir effectuer les travaux.

9. DEMARRAGE ET FONCTIONNEMENT

Une fois toutes les connexions effectuées et appris préalablement le fonctionnement des commandes, passer à la phase de purge de l'air du circuit, en soulevant et en abaissant deux fois l'élévateur à vide. On recommande d'effectuer cette opération au moins une fois par mois de manière à ce qu'il n'y ait pas d'air dans le circuit hydraulique.

L'élévateur est prêt pour être utilisé lorsqu'il est revenu dans sa position de fermeture totale.

9.1 LEVAGE - ARRET - ABAISSEMENT

- Placer le véhicule sur l'élévateur, régler les bras de support et leurs tampons en caoutchouc ;
- Pour alimenter la fonction de montée, déplacer vers la droite le levier de direction du flux (pos. 2) et activer la pompe au moyen de la pédale spéciale ;
- Une fois atteinte la position de l'élévateur à la hauteur voulue, déplacer vers le centre le levier de direction du flux en position neutre (pos. 1) ;
- Pour alimenter la fonction de descente, déplacer vers la gauche le levier de direction du flux (pos. 3) et activer la pompe au moyen de la pédale spéciale.

9.2 ACTIVATION DE LA FONCTION CHARIOT

Pour activer la fonction chariot, à charge soulevée, il est nécessaire d'insérer les roues fournies en dotation dans chaque bras de support : deux de ces roues sont pourvues de frein d'arrêt.

REMARQUES : Compte tenu de la consigne du Constructeur suivant laquelle le Rolling Lift 3000 doit être utilisé sur des surfaces plates, on recommande à l'utilisateur l'insertion croisée des roues de freinage fournies, l'une en position postérieure et l'autre en position antérieure (droite/gauche ou bien gauche/droite et jamais du même côté) dans le but d'éviter les glissements du chariot sur des surfaces éventuellement irrégulières.

Une fois les roues insérées, la démarche suivante sera celle d'abaisser la charge jusqu'à placer les roues en contact avec le sol. A ce point remettre les jambes de l'élévateur au-dessous de la structure, en activant la pompe avec le déviateur de flux en direction de DESCENTE.

Le Spider Rolling Lift 3000 est prêt pour le déplacement. On conseille de mettre la pompe à air dans le coffre du véhicule afin d'éviter les éventuels entraves dû à la longueur des tubes flexibles. La pompe est de toute façon pourvue de roues spéciales qui consentent son déplacement par remorquage. Le point souhaité atteint, et de toute façon le point d'interruption de la manœuvre de déplacement, insérer les freins d'arrêt.



ATTENTION!!!

A l'achèvement des travaux ou à l'occasion d'intervalles prolongés l'élévateur doit être replacé au sol. En aucun cas la charge ne doit rester en position élevée sans la présence de l'opérateur excepté pour ces cas où l'élévateur est utilisé en fonction « chariot » et donc avec les roues insérées et les jambes de l'élévateur rétractées. Dans ce cas l'utilisateur doit bloquer les roues en activant les freins spéciaux. On recommande d'insérer les deux freins.

10. AVERTISSEMENTS ET PRECAUTIONS A PRENDRE

Le Spider Rolling Lift 3000 doit être utilisé par un personnel majeur, professionnellement formé et autorisé, en possession de ce Manuel. Le Manuel des Instructions, d'Utilisation et de la Maintenance doit être lu attentivement avant l'utilisation de l'élévateur et dûment appliqué dans toutes ses parties. L'utilisation de cette machine pour le levage des personnes est interdit. Avant d'entreprendre les manœuvres de levage et d'abaissement, s'assurer toujours que les joints et la structure ne soient pas encombrés d'outils, de lampes de travail, de chiffons et d'objets de n'importe quelle nature. En cas de bloc accidentel en phase d'abaissement, interrompre immédiatement la manœuvre en quittant la pédale, faire remonter l'élévateur en invertissant la manœuvre. Eliminer donc le matériel présent qui encombre et recommencer la manœuvre de descente.

En cas de câbles électriques (en raison de la présence de lampes de travail, d'outils portatifs, etc.) présents sur la zone de manœuvre de l'élévateur, s'assurer toujours que ceux-ci ne se trouvent pas sur la structure afin d'en éviter les risques de tranchage ainsi que la mise sous tension de la structure métallique de l'élévateur. Cette opération est obligatoire avant toute mise en fonction de l'élévateur.

Surveiller toujours la charge, surtout en phase de levage, en s'assurant qu'il ne se produisent des inclinaisons inappropriées ou des non-conformités. Dans ce cas, abaisser l'élévateur au sol et positionner le véhicule de manière correcte et centrale par rapport à la plate-forme de l'élévateur.

Nettoyer soigneusement les surfaces d'appui des véhicules toutes les fois qu'elles se souillent. Pour n'importe quelle raison ne jamais manutentionner la soupape de pression maximale placée à l'intérieur de la pompe à air.

S'assurer que la pression d'entrée de l'air au circuit pneumatique soit étalonnée entre 8 et 10 bar et qu'il soit pourvu d'installation de déshumidification de l'air.

Ramener la charge au sol à la fin du tour de travail en évitant que l'élévateur reste arrêté et chargé pour une longue période.

La limite de charge de l'élévateur est de 3000 kilos.

11. DISPOSITIFS DE SECURITE

Les systèmes de sécurité sont simples et de localisation et utilisation faciles.

Les manœuvres de levage et d'abaissement doivent être effectuées en tout cas dans le respect absolu de la zone opérationnelle du Spider Rolling Lift 3000 et avec l'opérateur à la distance nécessaire ; c'est-à-dire avec la pompe à air placée à la complète extension du tube flexible.

Ci-dessous les sécurités :

- Soupape de pression maximale placée à l'intérieur de la pompe à air ; pour le réglage du débit de pression dans le circuit.
- Soupapes de contrôle de la descente placées sur la pompe à air ; pour le réglage de manière continue du débit d'huile dans le circuit.
- Soupape de retenue pour le blocage du débit d'allée ou retour en cas de défaillances du système hydraulique.
- Tube hydraulique à haute pression, contre les risques d'éclatement de ce même.

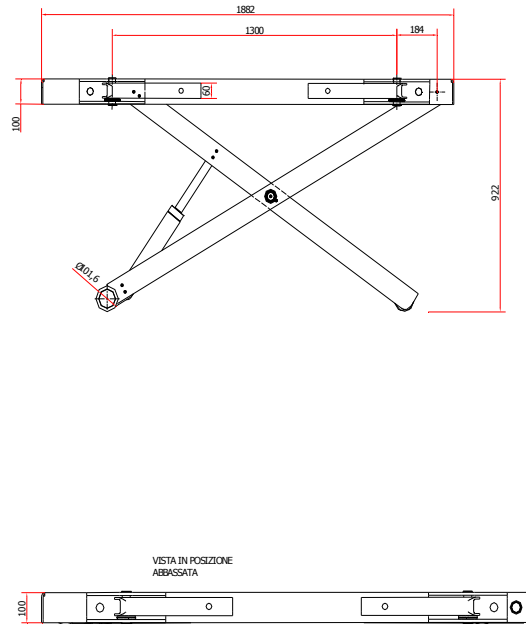
ATTENTION!!!

La zone opérationnelle de l'élévateur en position élevée doit être libre de tout encombrement.

12. DONNEES TECHNIQUES

Limite de charge	3000 Kg
Hauteur minimale	100 mm
Hauteur maximale	922 mm
Largeur	762 mm
Entre-axe bras	1300 mm
Poids structure	350 Kg
Quantité huile de la pompe	5 litres
Pression débit huile	300 Bar
Pression entrée air	8-10 Bar
Temps de levage	90 sec.
Temps d'abaissement	60 sec.

FIGURE 4



13. PROTECTIONS INDIVIDUELLES

L'opérateur doit toujours porter des vêtements de travail de protection obligatoires et en conformité aux normes de loi en matière et doit adopter tous les dispositifs de sécurité obligatoires sur les lieux de travail. Pendant les opérations, l'utilisateur doit faire appel à son bon sens pour sa propre sécurité, la sécurité des personnes et des biens, se conformant à toutes les consignes contenues dans ce Manuel, ainsi qu'aux normes de prévention et de sécurité venant des réglementations de loi et des bonnes pratiques.

14. INSPECTIONS ET MAINTENANCE

Les inspections doivent toujours être effectuées avec l'élévateur sans charges.

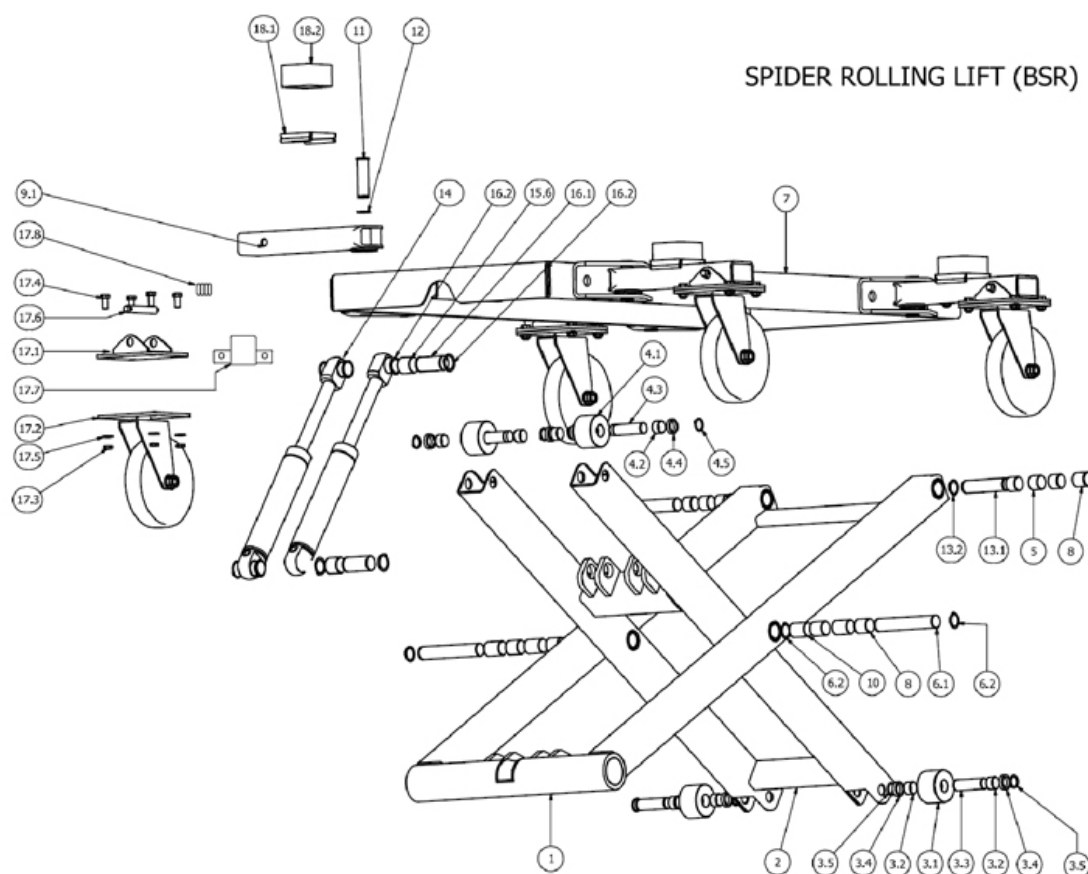
L'inspection de l'élévateur est effectuée visuellement pour ce qui concerne les parties mécaniques, tandis que pour la pompe à air il faudra faire le contrôle du bon fonctionnement de tous les raccordements.

Il est suffisant de s'assurer périodiquement de l'intégrité des raccords du circuit hydraulique.

Serrer les raccords en cas de desserrages et remplacer les tubes en cas de déchirures ou d'usure. Pourvoir périodiquement au graissage des joints et au contrôle du niveau de l'huile dans la pompe. Ces simples manœuvres préviendront les éventuels défauts et inconvénients au cours de l'utilisation.

15. NETTOYAGE

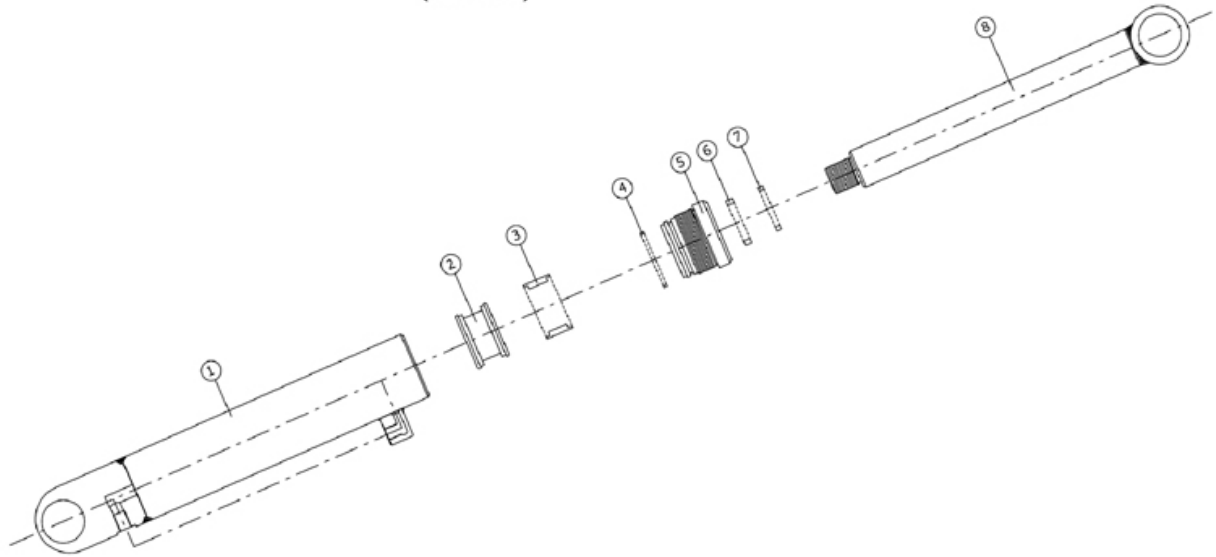
Il est recommandé de nettoyer soigneusement, au moins une fois par semaine le ROLLING LIFT 3000, en éliminant la crasse, la poussière et les éventuelles substances salissantes avec des chiffons auto nettoyants. Ne jamais utiliser de l'eau ni de liquides inflammables ni corrosifs.



SPIDER ROLLING LIFT (BSR)

POS.	NUM.	DESCRIPTION	QUANTITE
14	BSR.01 A	CYLINDRE D. E	2
15.6	GLYPG404440	COQUILLE 404440	4
16.1	BSR.11	TOURILLON DU CYLINDRE inférieur	4
16.2	4A.12	ANNEAU SEEGER UNI 7435-75 – 40	4
17.2	39A.14	ROUE D250	4
17.3	2B.06	E'CROU ISO 4035 – M14	16
17.4	1A.03	NIS ISO 4017 – M14	16
17.5	3I.03	RONDELLE UNI 6592 – 15 x 28	16
17.6	BSR.14	ROURILLON DE SURTE'	4
17.7	BSR.13	ENTRUEUR POUR FIXER LA ROUTE D250	4
17.8	19B.10	POIGNE'E D18.5 L118 NOIR	4
18.1	BSR.15	SUPPORT POUR LE TAMPON	4
18.2	44A.03	TAMPON EN CAOUTCHOUC	4

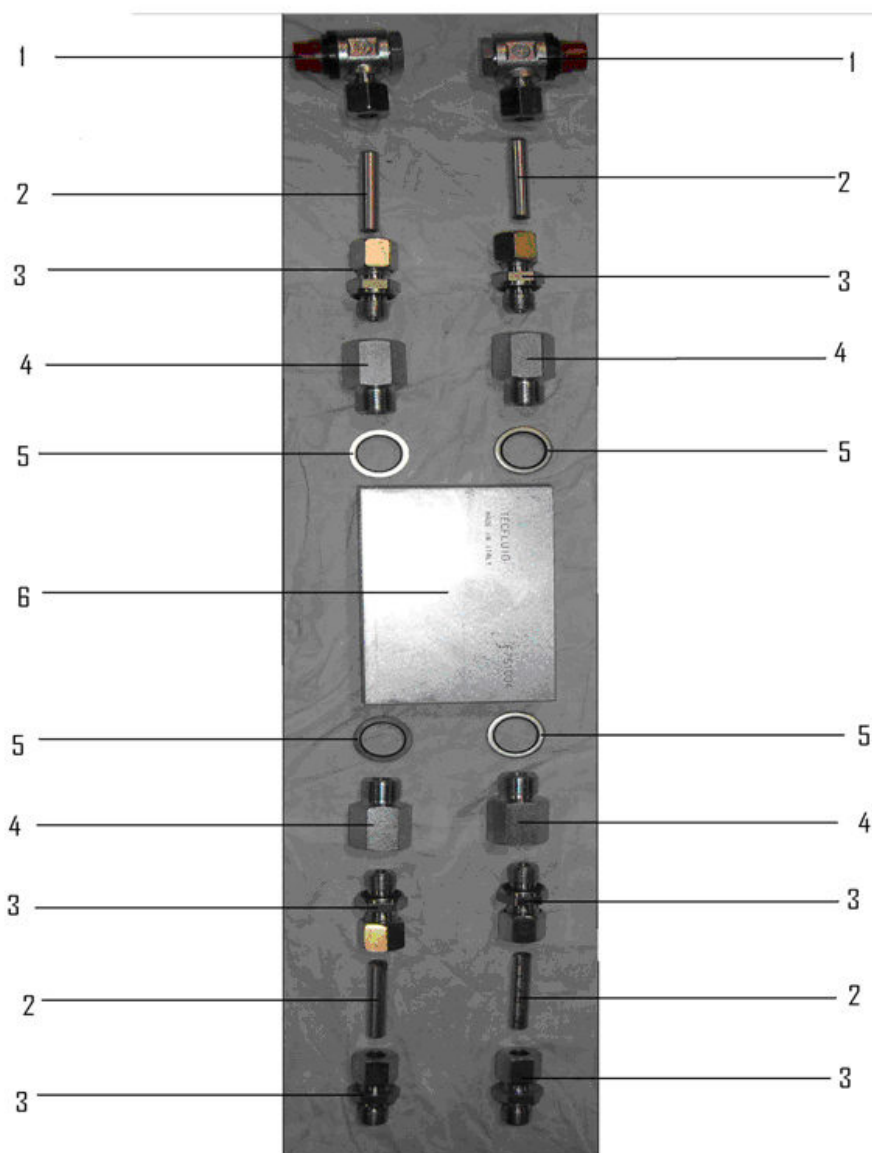
(BSR.01 A)



HYDRAULIQUES PARTES CYLINDRE

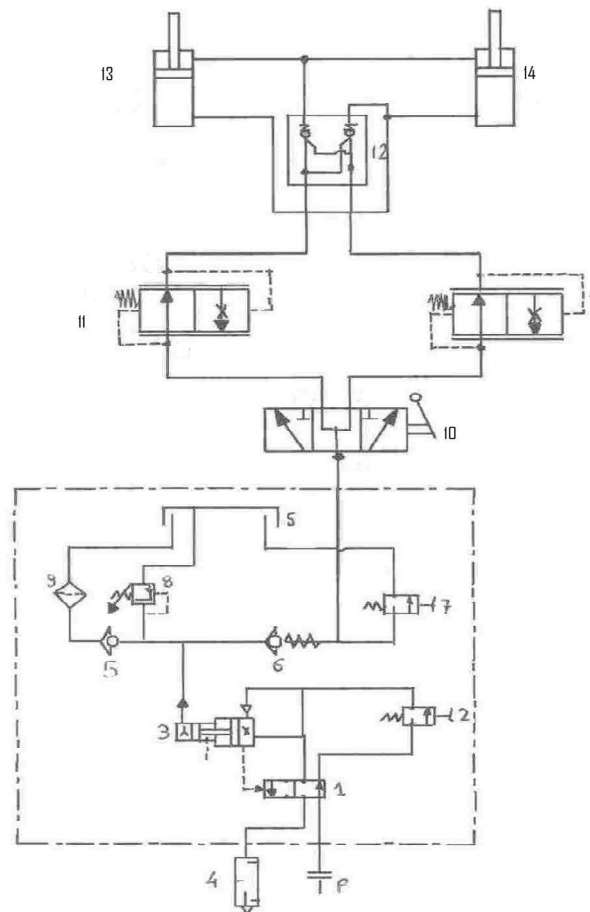
POS.	NUM.	DESCRIPTION
8	BSR.03 C	TIGE COMPLET
7	6P.03	JOINT PW 40
6	6H.04	JOINT TS 40 50 6
5	BSR.06	NEZ
4	6A.67	JOINT OR 139
3	6N.02	JOINT DAS 60 48
2	BSR.05	SUPPORT POUR JOINT
1	BSR.01 C	TUYAU COMPLET

• (BSR/IDR C)



POS.	NUM.	DESCRIPTION	QUANTITE
1	20A.02	RACCORD D.8 TN1118LR1/4	2
2	12.8/1	TUYAV OLE'OHYDRAULIQUE D.8X1,5	4
3	17C.05	RACCORD TN92GG-8RL ¼ GAS	6
4	15B.05	RALLONGE M+F 3/8 GAS + ¼ GAS	4
5	3B.02	RONDELLE BONDEE 3/8	4
6	35A.06	SOUPAPE D'ARRÊT EF751004	1

16. CIRCUITS



P	Entrée de l'air
S	Réservoir huile
1	Distributeur air moteur pneumatique
2	Commande manuelle à pédale
3	Multiplicateur de pression hydropneumatique
4	Silencieux air
5	Soupape de retenue
6	Soupape de retenue étalonnée
7	Soupape de décharge manuelle à pédale
8	Soupape de pression maximale
9	Filtre de l'huile
10	Déviateur de flux
11	Soupape de contrôle descente
12	Soupape de blocage D.E
13	Piston 1
14	Piston 2

17. GARANTIE

Le Spider Rolling Lift 3000 et toutes ses parties est garanti 12 mois et cette garantie ne s'appliquera pas en cas de manipulations frauduleuses ou d'interventions impropres et si les données d'identification de la machine, imprimées sur la plaquette et dans ce manuel, ont été dégradées ou effacées. En acceptant les cas couverts par la garantie, ou les pièces soumises à l'usure normale, le Constructeur se réserve le droit de satisfaire la demande par rapport à l'étendue du dommage et à la possibilité de rétablissement de l'élévateur Spider Rolling Lift 3000, en termes de sécurité mécanique et opérationnelle.

Les interventions sous garantie rentrent dans les dispositions légales en vigueur.

18. MISE AU REBUT

En cas de mise au rebut de l'élévateur ou de ses éléments, on recommande de respecter les réglementations en matière d'élimination des déchets, et là où possible, en recycler les éléments ferreux. Tous les éléments devront de toute façon être éliminés selon leur typologie.

19. CARNET D'ENTRETIEN DE LA MACHINE

Il est conseillé de se servir du tableau suivant pour noter les interventions de maintenance du Spider Rolling Lift 3000 et les éventuelles interventions effectuées sur l'élévateur au cours du temps. Cela permettra à l'utilisateur de pouvoir disposer à tout moment des informations adéquates sur le cycle d'activité de la machine.

CARNET D'ENTRETIEN DE LA MACHINE

N° de série

Date de fabrication

[illegible]

**DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' CE
DECLARATION OF CONFORMITY CE**

Fabbricante - Manufacturer

C.M.O. di Sodini Dino e c. s.n.c.
Via Aurelia Ovest, ex Area Fibronit – 54100 Massa (Italia)

Fascicolo Tecnico e Dichiarazione di Conformità a cura di:

Technical Documentation and Declaration of conformity by:

C.M.O. di Sodini Dino e c. s.n.c., Legale Rappresentante Dino Sodini,
domiciliato in Via Aurelia Ovest, ex Area Fibronit – 54100 Massa (Italia)

Denominazione della macchina e funzione- Name of machinery and function:

SPIDER ROLLING LIFT 3000
SOLLEVATORE IDROPNEUMATICO MOBILE PER AUTOVEICOLI

Numero di serie e anno di costruzione - Serial number and year of construction

_____/_____

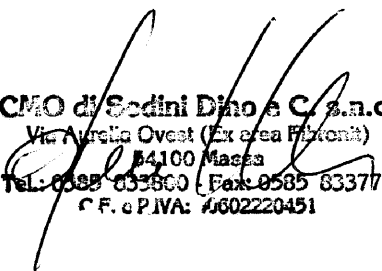
Il fabbricante dichiara che la macchina corredata dalla presente Certificazione è conforme a tutte le disposizioni della Direttiva Macchine 2006/42/CE, concernente il ravvicinamento delle legislazioni degli stati membri relative alle macchine, entrata in vigore dal 29.12.2009. Dichiara altresì la conformità alla ENISO4413:2010, requisiti di sicurezza relativi a sistemi e loro componenti per le trasmissioni oleodinamiche e pneumatiche.

The manufacturer declares that the machine with the present certification complies all the dispositions of 2006/42/CE (machinery directives), regarding the unification of all the Countries members' laws about the machinery of 29th December 2009. Also declares that complies all the dispositions of ENISO4413:2010 safety requirements related to systems and components for hydraulic and pneumatic transmissions.

Massa,.....

Nome, firma e timbro equivalente alla persona autorizzata.

Name, signature and stamp of the authorised person.


C.M.O. di Sodini Dino e C. s.n.c.
Via Aurelia Ovest (Ex area Fibronit)
54100 Massa
Tel: 0585 833600 Fax: 0585 833777
C.F. e P.IVA: 0602220451

L' Amministratore Dino Sodini

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITA' CE DECLARATION OF CONFORMITY

Fabbricante :
Manufacturer :



Azienda Certificata
Nr. 50 100 3040 - Rev.006

C.M.O. Srl - Via Aurelia Ovest, ex Area Fibronit snc – 54100 Massa (Italia)

Fascicolo Tecnico e Dichiarazione di Conformità a cura di :
Technical Documentation and Declaration of Conformity by :

C.M.O. Srl domiciliato in Via Aurelia Ovest, ex Area Fibronit snc – 54100 Massa (Italia)

Denominazione della macchina e funzione :
Name of machinery and function :

SPIDER ROLLING LIFT 3000
SOLLEVATORE PNEUMO IDRAULICO MOBILE PER AUTOVEICOLI

Numero di serie e anno di costruzione :
Serial number and year of manufacture :

..... / 2024

Il fabbricante dichiara che la macchina corredata dalla presente Certificazione è conforme a tutte le disposizioni della Direttiva Macchine 2006/42/CE, concernente il ravvicinamento delle legislazioni degli stati membri relative alle macchine, entrata in vigore dal 29.12.2009. Dichiara altresì la conformità UNI EN ISO 4413:2012, requisiti di sicurezza relativi a sistemi e loro componenti per le trasmissioni oleodinamiche e pneumatiche ed è conforme alla norma armonizzata EN 1493:2010 riguardante la progettazione dei sollevatori.

La presente dichiarazione riguarda esclusivamente il prodotto descritto e non le macchine e/o le attrezzature in cui verrà eventualmente incorporato.

The manufacturer declares that the machine with the present certification complies all the dispositions of 2006/42/CE (machinery directives), regarding the uniformation of all the Countries members' laws about the machinery of 29th December 2009. It also declares that complies all the dispositions of UNI EN ISO 4413:2012 safety requirements related to systems and components for hydraulic and pneumatic trasmissions and complies with the harmonized standard EN 1493:2010 concerning the design of lifters.

This declaration is just for the product described below and not for the equipments on which it will be eventually assembled.

Nome, firma e timbro equivalente alla persona autorizzata
Name, signature and stamp of the authorised person



C.M.O. srl
Via Aurelia Ovest (Ex area Fibronit)
54100 Massa
Tel: 0585 833600 - Fax: 0585 833777
C.F. e P.IVA: 1315360451

L' Amministratore
Dino Sodini